Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 10 Mai 1893. No. 31.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LE FRANÇAIS

Sous ce titre, nous lisons dans le *New-York Sun* d'avant-hier :

La connaissance de la langue française est particulièrement utile, en ce moment, à ceux des New-Yorkais qui ont le désir de prendre langue avec les officiers des navires de guerre étrangers actuellement à New-York. A part les officiers anglais, c'est à peine si quelques-uns d'entre eux comprennent un mot de notre langue, mais, en revanche, presque tous parlent le français. On parle le français à bord des navires russes et allemands, italiens et brésiliens, hollandais, espagnols, à bord des bâtiments de la république Argentine, et, naturellement, à bord des navires anglais et américains; on le parle jusque sur le gaillard d'arrière des caravelles de Christophe Colomb.

Les officiers russes s'expriment dans cette langue avec autant d'élégance et de naturel que s'ils étaient nés en France même ; les officiers allemands, et ce qui est étrange à constater, les officiers hollandais ne parlent pas mal le français, en vérité ; les officiers brésiliens l'assaisonnent comme d'une sorte de piment d'un léger accent portugais ; quant aux Espagnols et aux Argentins, ils le parlent assurément mieux que bien des Français de certaines provinces. Mais si tous ces officiers donnent, en s'exprimant en français, l'illusion qu'ils parlent leur propre langue, les officiers anglais, et avec eux les officiers américains, trahissent à chaque mot leur origine anglo-saxonne. Nous devons cependant faire une exception en faveur du vice-amiral sir John Hopkins et du contre-amiral Gherardi. L'un et l'autre possèdent le pur français des boulevards de Paris ; et ils le parlent dans la perfection.

On voit par là que le français est bien la langue vivante la plus utile à connaitre lorsqu'il s'agit d'entrer en relation à la fois avec les représentants des différentes nations du globe. C'est la langue qui rendra le plus de service au voyageur en Europe et partout ailleurs. N'est-il pas intéressant de constater parmi les officiers des nombreuses puissances étrangères représentées à New-York en ce moment, à peine un petit nombre est capable de comprendre l'anglais, tandis que la presque totalité de ces officiers comprend et parle le français ?

Notre langue a des qualités évidentes : elle est forte, dure, heurtée et énergique, mais, après tout, elle n'est pas à beaucoup près aussi nécessaire au voyageur que le français qui est une langue polie, poétique en même temps que précise et harmonieuse ; une langue qui a été écrite par Froissart, Montaigne, Condorcet, Le Sage, Balzac, Cuvier, La Place, Sainte-Beuve, Châteaubriand, pour ne citer que ces quelques noms illustres.

Nous accordons que toutes les langues ont leurs mérites propres, mais le français, comme langue universelle à l'usage des voyageurs, des diplomates et des marins, nous le répétons, est la langue par excellence. Nous la saluons de tout notre respect.

LA RATATOUILLE

Le ministère Dupuy est constitué.

Si rien d'extraordinaire ne se produit cette nuit, si quelques-uns de ceux qui ont donné leur adhésion ne se rétractent pas, les décrets consacrant la liste que nous publions plus loin, seront signés ce matin par M. Sadi Carnot.

Il faut reconnaitre que les collaborateurs de M. Dupuy font preuve de quelque courage.

On ne peut expliquer leur acceptation que par une furieuse envie d'être à leur tour ministres, afin de pouvoir se qualifier "d'anciens ministres," comme cet imbécile de Guyot-Dessaigne, qui s'est contenté d'un ministère *à la petite semaine*.

Car il n'est pas drôle, quand on a l'ambition légitime de se rendre utile ou d'appliquer au pouvoir les idées et réformes qui vous sont chères, de se faire véhiculer par un Dupuy : il n'est pas amusant, quand on se croit une certaine capacité, de se dire à l'avance que l'on ne servira qu'à essuyer les plâtres, qu'on y est que pour quelques jours tout au plus et qu'il faudra déguerpir dès que le ministère, celui qui doit faire les élections, apparaîtra à l'horizon.

Un pareil rôle est assez répugnant.

Et c'est le cas des illustres non-valeurs que M. Dupuy a réussi à grouper autour de lui.

D'ailleurs, les ministères qui se fabriquent sous la présidence de Carnot, ne se forment jamais d'une autre manière.

Ce qui caractérise la constitution de tous les cabinets républicains, c'est que ceux qui sont appelés à les diriger n'ont pas de programme.

On assemble des hommes un peu de gauche, un peu du milieu, soit une pincée de radicaux, une pincée d'opportunistes, un peu de libre-échangistes, un peu de protectionnistes, et on remue le tout.

C'est une salade, c'est une bouillabaisse, c'est une ratatouille.

Si le système parlementaire n'était pas odieusement faussé par le parti républicain, tout ministère serait à cheval sur une idée, sur un principe, et pas un cabinet n'oserait affronter le Parlement sans un programme nettement défini.

Ce serait son étendard.

Il vaincrait le drapeau à la main ou tomberait enseveli dans ses plis.

Tandis que sous la république, les idées, les principes n'ont rien à voir dans une formation de ministère.

Quelques hommes, pris au hasard de la fourchette dans la marmite parlementaire, surpris la plupart du temps de se trouver ensemble, marchant au hasard, au jour le jour, reniant leur passé, abjurant leurs principes, trahissant leurs amis et se déshonorant,—voilà les ministres de la république !

Ils sont tous pareils, et ils vont, ils vont jusqu'à ce qu'ils tombent sous les huées du mépris public.

C'est une nouvelle preuve que le régime parlementaire, sous la république, est un mensonge, une duperie, une abominable exploitation de l'honnêteté et de la crédulité nationales.

PAUL DE CASSAGNAC.

DES HOMMES !

J'entends dire de divers côtés que ce qui manque à la France, au cours de la crise actuelle, c'est "un homme."

Cri de détresse et cri de paresse !

La France comprend qu'elle n'est plus ni dirigée, ni gouvernée, que ses affaires, toutes ses affaires sont menées en dépit du sens commun, sans esprit de suite, sans moralité, sans honneur : elle a le sentiment du danger, elle est inquiète, nerveuse, elle regarde l'horizon et elle demande : "Où est le sauveur? Où est l'homme ?"

Et à mon tour je vous dirai : "Où sont les hommes ?"

Je ne demande pas cela à un parti plutôt qu'à un autre : on affirme qu'il y a des partis usés et des partis jeunes ; je ne vois pas bien la différence. Les jeunes me paraissent aussi usés que les vieux, et cela en moins de temps et après moins d'efforts.

J'appartiens à une génération qui en sortant du collège est partie pour la frontière au cri de : "A Berlin" et qui a été brusquement rejetée de l'autre côté de la Loire, par l'invasion allemande.

Et, à vingt ans, profondément meurtri et tristement instruit par la défaite, j'ai eu cet espoir et cette illusion que ma génération travaillerait à refaire la France, qu'elle lui rendrait la vertu, l'honneur, le sentiment du respect, l'amour de la discipline, un patriotisme moins frivole et plus laborieux !

Et aujourd'hui, 20 ans après, si j'interroge les hommes de mon âge, si je leur demande : "Qu'avez-vous fait, qu'avons-nous fait : que reste-t-il de nos travaux, où sont les résultats acquis, qu'est devenue la France entre nos mains ?" oui, si cette question se pose et elle est posée, que voulez-vous que nous répondions ?

Un homme ! Un sauveur ! Mais vous, mais nous ? Où sont les hommes ?

Et que fera-t-il "l'homme" s'il n'a rien derrière lui ?

Est-ce qu'un vrai général se hasarderait à commander une armée où il n'y aurait point de soldats ?

Est-ce que c'est une œuvre tentante à entreprendre que chercher à sauver un pays où chaque individu dit à son prochain : "Allez, marchez, dévouez-vous, risquez tout, mes vœux vous accompagnent, je vous tresserai une couronne au jour de la délivrance. Moi, je regarde !"

Et voilà les Français d'aujourd'hui.

Nous avons de belles expositions, des fêtes brillantes, nos littérateurs font parler d'eux dans les salons et dans les gazettes d'Europe et d'Amérique, notre sol produit des fruits parfaits, Paris est le rendez-vous de toutes les élégances, de tous les artistes, de tous les amateurs d'esprit.

Nous voilà bien avancés si ce qui nous manque est pécisément ce dont nous avons le plus besoin, c'est-à-dire : *le caractère*.

Nous sommes les prisonniers de notre paresse, de notre mollesse, de notre égoïsme. Pleins d'indignation pour les fautes d'autrui, nous n'avons que de l'indulgence pour nos propres fautes, pour notre misère morale, pour les futilités et les petitesses de notre existence au jour le jour.

Ah ! nous pouvons bien appeler un homme, il ne sauvera rien ni personne si nous ne savons pas mener à bonne fin et promptement la seule révolution que je souhaite : la révolution de nous-mêmes !

CORNELIS DE WITT.

RAPATRIEMENT

BIENVENUE A NOS COMPATRIOTES

Les nouvelles que nous recevons de partout sur le rapatriement de nos compatriotes sont de plus en plus encourageantes.

Nous avons fait voir, il y a quelques temps, en nous appuyant sur des chiffres officiels, que des centaines de familles canadiennes étaient revenues, l'année dernière, des Etats-Unis dans le district de Saint-Hyacinthe et les districts environnants Ce retour continue toujours, augmente même. Voici les statistiques que M. Hamel, officier de douane de Saint-Hyacinthe, nous a données pour les trois premiers mois de l'année 1893 :

Janvier..................	38 familles
Février..................	20 "
Mars......................	37 "
	—
Total.....................	95 familles

Le mois d'avril nous réserve des surprises puisque, la semaine dernière seulement, 21 familles se sont inscrites à notre bureau de douane, et il est admis que ces chiffres représentent à peu près le tiers de ceux qui reviennent réellement.

Notre collecteur de douanes confirme de plus la nouvelle, qu'il y a quelques semaines, 3 chars sont passés chargés de Canadiens, émigrant aux Etats-Unis, et que ces émigrés ont été obligés de revenir, parce qu'ils n'ont pu trouver d'ouvrage.

Nous nous sommes aussi appuyés sur des chiffres officiels, très incomplets pourtant, pour affirmer que des milliers de Canadiens étaient revenus dans la province de Québec l'année dernière.

Ce mouvement de rapatriement, loin de se ralentir s'accentue.

Dernièrement 115 familles arrivaient de l'Etat de Massachusetts après avoir échoué complètement à trouver de l'ouvrage.

Voici un petit résumé du rapatriement dans une semaine.

Lundi de la semaine dernière 175 Canadiens-français revenaient des Etats-Unis.

Mardi, il en arrivait 115 autres à Montréal.

Mercredi trois chars passaient à Lévis chargés de Canadiens de retour des Etats-Unis.

Samedi, 22 avril, une dépêche de Sherbrooke disait :

La gare Union, vendredi soir, présentait un aspect assez animé.

Les salles d'attente, la plateforme et le carré qui fait face à la gare étaient remplis de Canadiens-français revenant des Etats-Unis au Canada. Ils sont venus par un convoi spécial composé de quatre chars. Ils arrivent de Lynn, Mass., et tous parlent l'anglais facilement et paraissent avoir le gousset bien garni d'argent.

M. Lazare Grenier, l'un de leurs chefs, interrogé par un journaliste, a déclaré que tous ces gens résidaient autrefois au Canada et qu'ils revenaient presque tous de Lynn où ils avaient été employés dans les manufactures.

Pourquoi laissez-vous les Etats-Unis ?

La principale raison de notre retour, c'est qu'en Canada, on nous regarde comme des citoyens, des frères et des égaux.

Notre religion y est respectée, tandis qu'aux Etats-Unis, nous sommes regardés comme simples manœuvres. Notre religion y est tournée en ridicule, et l'on nous croit bon qu'à finir de sales travaux commencés par les Américains. Au-delà de 50,000 Canadiens-français se préparent à laisser ce printemps la Nouvelle-Angleterre pour revenir au Canada.

Ils sont absolument dégoûtés de l'oncle Sam. Nous retournons tous dans nos paroisses natales du bas du fleuve et nous avons l'intention de cultiver nos terres.

Sans doute, ajoute M. Grenier, il y aura toujours quelques-uns des nôtres qui laisseront le Canada, mais j'oserais dire que dans dix ans, il ne restera pas aux Etats-Unis plus de 250,000 du million de Canadiens-français qui y sont actuellement. Les autres nous reviendront.

Plusieurs autres interrogés par le journaliste, ont donné des réponses identiques. Ils sont tous

repartis à 5 heures p.m., en route pour Québec

La presse libérale va crever de dépit, car elle se distingue par un manque de patriotisme vraiment regrettable. Jusqu'au *Monde* de Montréal qui, sous prétexte d'indépendance, aide au mouvement annexionniste.

Ces feuilles font la peinture la plus sombre de la vie des cultivateurs au Canada, et mettent en regard un tableau brillant, souvent incorrect, de la vie américaine.

C'est cette conduite indigne, ce travail hypocrite en faveur de l'annexion que nous dénonçons au public honnête et aux bons patriotes.

Quant à nous, nous ne pouvons que nous réjouir sincèrement du retour des nôtres au pays. Autant leur départ pour la République voisine nous attristait et nous faisait voir de sombres nuages à l'horizon de notre nationalité, autant nous sommes heureux de les voir aujourd'hui s'unir à nous pour travailler à l'agrandissement et à la prospérité de la patrie.

A nos compatriotes rapatriés, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue !

—*Courrier de Saint-Hyacinthe.*

Le Manitoba.

Mercredi, 10 Mai 1893

LA QUESTION DES ECOLES ENTRE DANS UNE NOUVELLE PHASE

L'hon. M. Ouimet, ministre intérimaire de la Justice, en l'absence de Sir John Thompson, vient de recommander à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, de soumettre les propositions suivantes à la Cour Suprême du Canada, à la suite de l'appel et des requêtes des catholiques de Manitoba, relativement à l'abolition de nos écoles séparées :

(1). L'appel mentionné dans le mémoire et les requêtes, et que l'on prétend être en conformité du troisième paragraphe de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, ou du deuxième de l'article 22 de l'Acte de Manitoba de 1870, est-il admissible ?

(2). Le droit d'action allégué dans les requêtes et le mémoire est-il tel, qu'un appel peut être fait sous l'autorité des articles sus-mentionnés ?

(3). La décision du Comité Judiciaire du Conseil Privé dans la cause de Barrett vs. la ville de Winnipeg, met-elle fin au droit de demander un remède, laquelle demande est basée sur la prétention que les droits de la minorité catholique romaine ont été acquis après l'union, sous l'autorité des statuts de la province, et violés par les deux statuts de 1890, lesquels font le sujet de la plainte contenue dans les requêtes et le mémoire ?

(4). Le troisième paragraphe de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord s'applique-t-il à Manitoba ?

(5). Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, a-t-elle le droit de remédier à l'ordre de chose suivant la demande qui en est faite dans le mémoire et les requêtes, les faits étant tels que représentés dans ces documents ?

(6). Les actes de Manitoba relativement à l'éducation, passés avant la session de 1890, confèrent-ils à la minorité des droits ou privilèges relativement à l'éducation, en conformité du deuxième paragraphe de l'article 22 de l'Acte de Manitoba, où établissent-ils un système d'écoles séparées ou confessionnelles en conformité du troisième paragraphe de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, si cet article s'applique à Manitoba ; et s'il en est ainsi, les deux actes de 1890 dont on se plaint, affectent-ils les droits ou privilèges de la minorité de telle manière à justifier un appel au Gouverneur-Général en Conseil ?

Mardi dernier, des copies de chacune des propositions qui précèdent ont été envoyées d'Ottawa au lieutenant-gouverneur de notre province et à M. J. S. Ewart, notre avocat. On peut donc s'attendre à ce que cette cause importante soit soumise bientôt à la Cour Suprême du Canada. Il est possible que le gouvernement Greenway persiste à ne pas tenir compte de cette nouvelle procédure ; mais cette abstention n'empêchera pas l'enquête.

Nous croyons devoir réitérer ici la déclaration formelle que nous avons faite déjà : quelle que soit la décision de la Cour Suprême, ou même du Conseil Privé, s'il y a appel, nous ne sommes nullement liés et n'accepterons que ce que la justice et le droit nous donnent lieu d'attendre. Si la lettre de la loi, telle qu'interprétée par nos tribunaux, ne nous protège pas, nous nous attacherons à l'esprit de cette loi, qui est indubitablement en notre faveur. Notre cause sortira des tribunaux pour entrer dans le domaine politique. Nous ne nous sommes pas opposés au premier mode de règlement qui probablement avait ses avantages ; mais à défaut de moyens d'arriver par là à une solution favorable, nous ferons un nouvel appel qui devra être entendu.

UNE REGLE JUDICIAIRE

Par une dépêche du bureau colonial, à Londres, nous sommes informés que Sa Majesté en Conseil a révoqué l'arrêté du 16 mars dernier, au sujet des appels de la Cour du Banc de la Reine de Manitoba, au Conseil Privé d'Angleterre, et substitué une nouvelle règle.

MONSEIGNEUR LE PRINCE ROLAND BONAPARTE

Samedi dernier, Son Altesse Impériale Mgr le prince Roland Bonaparte arrivait à Winnipeg avec sa suite, venant des côtes du Pacifique et en route pour Chicago. Cette visite était tout un évènement pour Winnipeg, car en outre du grand nom qu'il porte, le prince Roland est un grand explorateur et un homme de lettres. Il a déjà publié plusieurs ouvrages d'une grande valeur scientifique. Au physique, c'est un beau prince.

Aussitôt après son arrivée, M. LeBrice de Kéroack, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, invita Son Altesse à visiter Saint Boniface, invitation qui fut acceptée avec plaisir. C'est dimanche après midi qu'eut lieu cette visite. Son Honneur le maire, M. Joseph J. Lecomte, accompagna Mgr le prince, M. de Pierrefeu et le secrétaire de Son Altesse jusqu'à la cathédrale, où tous assistèrent aux vêpres. Puis, après vêpres, Son Altesse se rendit avec sa suite au Palais archiépiscopal de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Mgr Taché reçut le prince Roland dans son grand salon, et plusieurs des dames et des principaux citoyens de la ville vinrent lui présenter leurs hommages.

Accompagnée de Son Honneur le Maire et de M. LeBrice de Kéroack, Son Altesse visita ensuite le Collège des RR. PP. Jésuites et l'Ecole Industrielle des petits Indiens.

Lundi, sur invitation spéciale de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur, l'hon. sénateur Bernier, l'hon. juge Dubuc et M. LaRivière, député de Provencher, accompagnèrent Son Altesse et M. de Pierrefeu dans une visite à travers la ville de Winnipeg et à l'hôtel du gouvernement, où Madame Schultz fit les honneurs de la maison gubernatoriale, assistée de Madame Dubuc, spécialement invitée pour l'occasion. Plusieurs dames et messieurs de Winnipeg étaient présents à cette réception à laquelle prit également part le lieutenant-gouverneur, malgré la maladie qui le fait souffrir.

Le Prince Roland nous laissait hier emportant, du moins nous en avons l'espoir, un excellent souvenir de sa visite à Manitoba.

A DALTON McCARTHY

M. L. G. Desjardins, ancien député de l'Islet à la Chambre des Communes, vient de publier dans l'*Empire*, de Toronto, deux lettres bien remarquables à l'adresse de M. Dalton McCarthy, le grand agitateur de la province d'Ontario.

M. Desjardins défend les Canadiens-français des violentes attaques et des menaces mal inspirées du chef des fanatiques. Ses lettres sont modérées tout en étant vigoureuses et elles ne peuvent manquer de produire une excellente impression. Espérons que la lecture de cette défense énergique et noble de notre race, de nos institutions et de nos droits portera les fruits que l'on est en droit d'attendre, et que ceux qui ne sont pas aveuglés par le fanatisme, ne se refuseront pas de nous rendre justice et de s'apposer même à toutes les persécutions que l'on médite contre nous.

LA PROHIBITION

La législature d'Ontario vient de discuter la prohibition ; c'est-à dire que l'on veut abolir la fabrication et la vente de toute liqueur alcoolisée. Un député de l'opposition présenta une mesure tout à fait radicale en ce sens ; mais le gouvernement Mowat se déclara en faveur d'un plébiscite. Il y aura donc, en janvier prochain, en même temps que les élections municipales, un scrutin pour ou contre la prohibition. La même chose a eu lieu dans notre province, lors des dernières élections générales ; mais malgré une très-forte majorité en faveur de ce projet, le gouvernement Greenway a hésité et n'a pas voulu assumer la responsabilité d'une mesure qu'il n'approuvait évidemment pas.

On se demande ce que fera à son tour le gouvernement Mowat, si le vote populaire est favorable ?

UNE VISITE DE DEPUTES

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'on organise actuellement une excursion à Manitoba, au Nord-Ouest et à la Colombie Britannique, à laquelle prendrait part la députation de la province de Québec aux Communes du Canada.

Cette visite importante nous serait faite en août, c'est-à-dire dans la belle saison.

Inutile de dire que nous serons heureux de saluer les hommes distingués qui sont aujourd'hui gardiens de nos destinées politiques.

LE RECENSEMENT

Nous trouvons à la page XIX de l'introduction du premier volume du recensement de 1891, les explications suivantes :

Dans le tableau III, les colonnes sous la rubrique "Canadiens-français et autres" demandent quelque explication.

On a essayé de découvrir, au moyen de ces colonnes, le nombre de "Canadiens-français et d'Acadiens-français" dans les diverses provinces du Canada. L'intention était de mettre les Acadiens-français dans la colonne intitulée Canadiens-français, et des instructions furent données à cet effet. Toute personne à qui l'on a posé les autres questions comprises dans les tableaux du recensement devait aussi répondre, si, il ou elle, était Français-canadien, ou Canadien-français, ou Français-acadien, ou Acadien-français, et les réponses données furent mises dans ces colonnes par les énumérateurs du recensement.

On a prétendu cependant, avec beaucoup d'apparence de raison, que la colonne intitulée "Canadiens-français" n'établit pas le nombre de personne d'origine française en Canada ; que dans le cas des Acadiens des provinces maritimes, et des Métis du Manitoba et des Territoires du Nord Ouest, la question avait été mal comprise, et que dans la province d'Ontario, pour diverses causes, plusieurs personnes d'origine canadienne-française n'ont pas été énumérées comme telles.

Il est fait mention de ce fait, afin que ceux qui se serviront des résultats publiés ne soient pas mis sous une fausse impression en supposant que le nombre de personnes d'origine canadienne-française a été donné avec précision, ou que les augmentations ou diminutions réelles sont telles que semblerait le démontrer un rapprochement avec le recensement précédent.

LES CHIFFRES DU RECENSEMENT

Aujourd'hui que l'on discute dans la presse sur les chiffres du recensement des Canadiens français au Canada, il n'est pas sans intérêt de donner par comté ou district électoral le nombre des Canadiens-français dans Ontario. Le nombre total est de 101,123, divisé comme suit :

Addington, 471 ; Algoma, 3,388 ; Bothwell, 255 ; Brockville, 291 ; Bruce, 189 ; Cardwell, 49 ; Carleton, 2,484 ; Cornwall et Stormont, 5,114 ; Dundas, 355 ; Durham, 60 ; Elgin, 63 ; Essex, 14,000 ; Frontenac, 441 ; Glengarry, 5,574 ; Grenville South, 115 ; Grey, 82 ; Haldimand, 29 ; Halton, 29 ; Hamilton, 234 ; Hastings, 1,855 ; Huron, 275 ; Kent, 3,184 ; Kingston, 335 ; Lambton, 234 ; Lanark, 440 ; Leeds et Grenville, 303 ; South Leeds, 440 ; Lennox, 52 ; Lincoln, 75 ; London, 80 ; Middlesex, 171 ; Monck, 16 ; Muskoka et Parry Sound, 1,093 ; Nipissing, 4,347 ; Norfolk, 52 ; Northumberland, 158 ; Ontario, 145 ; Ottawa, 12,790 ; Oxford, 39 ; Peel, 4 ; Perth, 80 ; Peterboro, 853 ; Prescott, 16,250 ; Prince Edward, 88 ; Renfrew, 4,167 ; Russell, 14,101 ; Simcoe, 3,880 ; Toronto, 822 ; Victoria, 840 ; Waterloo, 44 ; Welland, 40 ; Wellington, 75 ; Wentworth, 134 ; York, 294.

On remarquera que l'on trouve la moitié des Canadiens-français, dans Ontario, à quatre endroits : les comtés de Prescott, Russell et Essex, et la ville d'Ottawa.

La proportion des Canadiens-français au chiffre total de la population d'Ontario est de 4.8. Il y a dix ans, cette proportion était de 5.2. On attribue à l'émigration la cause de cette diminution.

HYGIENE

Pendant qu'à Winnipeg on met de pauvres immigrants en quarantaine pour avoir, de près ou de loin, eu des relations avec des malades de la picotte, l'état sanitaire de la ville n'en reste pas moins tout à fait déplorable. En effet, il suffit pour constater tout ce qu'il y a de saletés, de passer pas les rues Water et Notre-Dame, tout près du grand Hôtel Manitoba, de l'académie Sainte-Marie et de la gare du *Northern Pacific*, et dire qu'il en est de même dans presque toutes les autres parties de la ville.

A Saint-Boniface, il y a également besoin d'une inspection et de mesures sévères ; mais en général c'est propre comparé à Winnipeg.

Ne laissons pas venir les grandes chaleurs avant de nettoyer.

LE CHOLERA

Les chaleurs de la saison ramènent le choléra en Europe, en dépit de toutes les précautions prises pour empêcher cette malheureuse maladie asiatique de se répandre.

Les dernières dépêches de France nous mandent qu'à Quimper, département du Finistère, l'épidémie se répand dans toute la ville, après s'être déclarée dans une boutique.

Espérons que cette année encore, le Canada sera exempt de ce fléau.

AU PAYS DES CYCLONES

Tous les ans, certaines parties des Etats-Unis sont visitées par des tempêtes terribles. En voici de nouvelles que l'on signale :

Les dernières dépêches du Sud Ouest et de l'Ouest des Etats-Unis, signalent de nouveaux et désastreux cyclones.

On télégraphie de Moores, (Territoire de l'Oklahoma), qu'un effroyable cyclone a dévasté les environs de cette ville. Les poteaux de télégraphe ayant été renversés dans toute la région, on ne connait pas encore toute l'étendue du désastre. Mais on sait pertinemment qu'une dizaine de personnes au moins ont été tuées et plusieurs autres mortellement blessées. Parmi les tués, on cite une famille du noms de Connors, se composant de cinq personnes. Une foule de maisons, la plupart en bois, ont été détruites. D'autres ont été emportées d'un seul bloc, à des distances presque incroyables. Sur un parcours d'un demi-mille de large et de huit milles de long, fermes, granges, arbres, tout a été rasé.

D'autre part on vient d'apprendre qu'un autre cyclone presque aussi désastreux, a ravagé les environs de Belton, (Missouri). Personne n'a été tué, mais une foule de gens ont été grièvement blessés. Une école publique et nombre de maisons d'habitation ont été totalement détruites, et les pertes matérielles sont incalculables.

Les dépêches du Sud-Ouest continuent à signaler de nouveaux cyclones. Il est à remarquer, à ce propos, que jamais, de mémoire d'homme, les cyclones n'avaient été ni si fréquents, ni si désastreux pendant le mois d'avril, dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

On télégraphie de l'agence Panca, (Territoire Indien) que la région a été dévastée par un nouveau cyclone et que six personnes au moins ont eté tuées. Un grand hangar, sous lequel huit Indiens Osages s'étaient réfugiés, a été totalement détruit ; mais par un hasard aussi heureux qu'inexplicable, aucun d'eux n'a été blessé. Une foule de fermes ont été ravagées, et les dégâts matériels sont très considérables.

D'autre part, une dépêche laconique de Denver (Colorado) annonce que l'on vient d'apprendre que la petite ville de Cisco (Texas) a été totalement détruite par un autre cyclone pendant l'après-midi, et que de nombreuses personnes ont été tuées ou blessées. On dit que le nombre des blessés s'élèvent à plusieurs centaines. Mais comme les poteaux de télégraphe ont été renversés dans toute la région traversée par le cyclone, il est impossible pour le moment de se procurer d'autres détails.

Une autre dépêche de Saint-Louis (Missouri) dit que la ville de Decatur (Illinois) a été ravagée aussi pendant la matinée par un cyclone, mais les communications télégraphiques sont interrompues et l'on ne connait pas encore l'étendue du désastre.

UNE RECLAME DE "L'ELECTEUR"

Notre confrère de Québec publie ce qui suit dans sa feuille du 5 courant :

Une remarque du Dr McKay, directeur du "Belmont Retreat," chemin Sainte-Foy : "Je vous déclare volontiers que j'ai reçu plus de demandes, du *Gold Cure* que j'annonce, de gens qui me disaient l'avoir lu dans *L'Electeur*, que de toutes les autres personnes réunies ensemble."

Or, le *Gold Cure* étant la médecine annoncée par *L'Electeur* pour la guérison des ivrognes, doit-on conclure que ses abonnés en ont un besoin plus pressant que les souscripteurs de tous les autres journaux de Québec *réunis ensemble.*

LA SAINT-ALEXANDRE AU PENSIONNAT

Sa Grandeur se rendait mercredi matin à 8 heures, à la chapelle vicariale pour présider à la cérémonie d'une profession religieuse, après laquelle Monseigneur voulut bien recevoir sur son passage les salutations empressées du personnel de la maison et se rendre à l'Orphelinat, où une adresse précédée d'un chant de circonstance lui fut présentée. De là Sa Grandeur toujours accompagnée du Rév. Père Maisonneuve et des Révs. J. Messier et J. G. Lajeunesse, se rendit au Pensionnat où Elle était attendue. Le docteur Lambert ainsi que M. H. Despars, deux des commissaires, se trouvaient aussi présents lorsque Sa Grandeur arrivant à la salle de réception, sourit au magnifique coup d'œil d'un groupe de deux cent cinquante élèves placées en amphithéatre et entonnant avec le plus joyeux élan une cantate de circonstance : Au piano, Delle E. Cyr. Solos, Delles N. Hick, C. Pike. Delle R. Blais lut ensuite une adresse en caractères sténographiques, écrite par Delle N. Hick.

Instantanément, douze des plus jeunes élèves dialoguèrent en plaintes sur ce que le long discours anglais qui venait d'être prononcé par les grandes élèves, ne rendait pas bien leurs sentiments, l'une d'elles s'animant davantage convoqua ses jeunes compagnes à offrir au moins leurs bouquets en français.

Ces fleurs naturelles de la plus gracieuse variété s'élevaient sur deux superbes étagères artistement travaillées en broche dorée (Don des élèves à Sa Grandeur). Les deux beaux lis en fleur couronnant le tout, dominaient même le plus haut degré de l'amphitéatre et faisaient seuls avec les deux cent cinquante figures épanouies, et parfaitement visibles, la modeste, mais bien touchante parure toujours si chère au cœur de notre premier pasteur aimant si paternellement cette intéressante jeunesse, objet de sa sollicitude et de ses constants soucis. Les mêmes jeunes élèves paraissant comprendre ces tendres sentiments continuèrent d'animer leur naive conversation en développant à leur manière, la vénération, l'amour et la confiance qu'inspire à tout cœur chrétien le mot *Evêque*, premier pasteur des âmes, passant en faisant le bien, sanctifiant le monde et le menant au ciel après l'avoir béni sur la terre.

Monseigneur remerciant avec sa bonté ordinaire, se plaignit cependant bien agréablement de ce qu'en cette circonstance, maîtresses et élèves croyaient vainement avoir gardé le silence et parfaitement obéi au désir qu'avait témoigné Sa Grandeur de ne voir aucune démonstration publique afin que tous les instants fussent mis à contribution pour combler les lacunes classiques qu'auraient pu laisser la maladie, les vacances extraordinaires, etc.

Au départ de Sa Grandeur, les Delles E. Cyr, A. Despars, Annie Kittson, A. Gingras exécutèrent la marche triomphale (Kunkel).

(Traduction de l'adresse).

A Sa Grandeur Monseigneur Taché, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Le mois béni de la Reine des Cieux en nous faisant assister au réveil de la nature, nous convie en même temps à la plus douce des fêtes, celle de la Saint-Alexandre à laquelle sourit si gracieusement ce concert de louanges et d'action de grâces que tout peuple chrétien fait monter vers le ciel comme l'encens de sa prière, le baume de son amour.

Notre Mère Immaculée attentive à la voix de ses enfants de la terre, semble s'incliner tout spécialement en ce grand jour sur cet heureux peuple de votre diocèse, Monseigneur, comme pour tirer une nouvelle gloire du fertile sillon creusé par son Oblat, Prince de l'Eglise.

A nous qui pouvons à peine bégayer la reconnaissante admiration que provoque un tel mérite, il ne nous reste qu'à solliciter la faveur d'un regard de bénédiction sur les humbles fleurettes qui s'épanouissent toujours à travers les épis dorés.

Telles sont Monseigneur, nos jeunes âmes sous l'influence de votre vigilance pastorale, montrant à tous le chemin du Ciel, et trouvant par votre touchante parole celui de nos cœurs.

Si faible que soit cette mélodieuse note de notre plus respectueuse affection, elle ne prétend pas moins à l'honneur de se joindre au concert de félicitation qui de toute part, vous arrivent à l'occasion de votre fête patronale. La fleur des champs, en retour des biens qu'elle reçoit du chêne, ne peut lui donner que son parfum agreste, nous, jeunes élèves de cette maison, nous n'avons que nos prières pour vous témoigner notre vive gratitude, soyez assuré qu'elles s'exhalent ardentes de nos âmes pour Votre Grandeur dont la haute bienveillance nous semble un doux reflet de la bonté divine et sous l'inspiration de notre piété filiale, nous formulons d'un seul cœur ce souhait dont Votre Grandeur voudra bien agréer l'hommage :

Qu'une céleste brise
Là-haut porte ce vœu,
Puisse longtemps l'Ange
De notre Eglise,
La gouverner pour Dieu.

Mercredi midi, une vingtaine de sourds-muets, de l'institut de Winnipeg, venaient présenter leurs respectueux hommages et leurs souhaits à Mgr l'Archevêque, à l'occasion de sa fête patronale.

L'adresse que nous donnons ci-après fut presentée à Sa Grandeur par M. William Liddy ; M. l'abbé Brindamour, du Collège, servant d'interprète. Melle Barrett, âgée de 5 ans, fille de M. J. K. Barrett, LL.D., offrit en même temps un superbe bouquet. La démonstration a été des plus intéressantes en même temps que touchante.

Voici l'adresse :

A Sa Grandeur Monseigneur Taché, Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,—Les nombreuses institutions qui sont nées et qui ont grandi sous votre regard bienveillant, sont venues tour à tour déposer à vos pieds le tribut de leur affection et de leur amour.

Permettez, Monseigneur, aux membres de la dernière œuvre sortie de vos mains, de venir se joindre, pour la première fois, à ce concert de vénération et de louange.

Nous n'avions eu, jusqu'à ce jour, que le bonheur de contempler vos traits paternels ; c'était avec transport que nous nous courbions sous votre main bénissante ; mais en nous séparant de vous, nous n'emportions point en nos cœurs cette semence féconde, ce germe de consolation et de bonheur, nous voulons dire votre parole, ce fidèle écho de la voix du bon pasteur.

Maintenant, grâce à votre charité, Monseigneur, nous pouvons comprendre la voix de notre pasteur, nous pouvons même y répondre en notre langage. C'est ce que nous essayons de faire aujourd'hui. Si les hommes doués de la parole, cet organe si propre à exprimer les sentiments du cœur, s'avouent quelquefois incapables de rendre tout ce qu'ils ressentent, à plus forte raison, nous qui en sommes privés, devons-nous avouer notre impuissance à cet égard. Si vous pouviez du moins, Monseigneur, entendre cet hymne qui s'élève de nos cœurs, ce chant de l'âme, que les merveilles de la religion ne font qu'augmenter, vous comprendriez bien vite tout ce que nous éprouvons pour le père de nos âmes.

Monseigneur, grâce aux secours puissants que vous nous faites parvenir, nous espérons pouvoir un jour vous le faire entendre dans le séjour des Bienheureux. Là, il n'y aura pas d'entraves pour captiver les âmes ; là, toutes les nations, tous les hommes parleront une même langue, chanteront un même cantique : celui des louanges de Dieu. Et grâce à vos soins charitables, nous avons déjà commencé à le chanter sur cette terre.

Comme une dernière faveur, nous vous prions humblement de nous bénir, ainsi que nos frères absents.

NECROLOGIES

C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. l'abbé Alfred Athanase Bernier, curé d'Oak-Lake. Il a succombé après quelques jours de maladie seulement.

Les funérailles ont eu lieu lundi, à Oak-Lake. Etaient présents, MM. les abbés Gaire, Cloutier, Beaudry et Poissant. Les restes mortels ont été inhumés dans l'église.

M. Bernier était né à Saint-Pie de Bagot, le 2 mai 1857. Il avait fait ses études au collège de Saint-Hyacinthe et avait été ordonné prêtre le 11 juin 1882. Arrivé à Manitoba le 17 juillet 1887, il fut immédiatement nommé curé d'Oak-Lake dont il fut le premier desservant résident.

Encore une jeune mère qui vient d'être enlevée à l'affection des siens.

Madame Morin, née Emma-Joséphine Brabant, épouse de M. Joseph Morin, prote à nos ateliers, est morte vendredi matin, après quelques jours de maladie. La mort est toujours cause de déchirements, mais ils sont d'autant plus cruels que ceux qu'elle frappe à l'improviste sont plus jeunes en même temps que plus aimés, et plus nécessaires à ceux auxquels ils sont enlevés. M. Morin reste avec quatre enfants en bas âge, le dernier n'ayant que dix jours. Dans sa profonde affliction, qu'il veuille bien accepter nos plus sincères sympathies.

Les funérailles ont eu lieu samedi à la cathédrale, au milieu d'un nombreux concours. Le service était chanté par M. le curé Messier. Les porteurs étaient MM. T. Pelletier, A. Lévêque, J. B. Lauzon, H. Béliveau, N. Bérubé et E. Trudel.

R. I. P.

Encore une victime du trépas. La mort, qui n'épargne aucune classe de la société, vient encore, moissonneuse impitoyable, de faire un vide au sein de cette paroisse, dans la personne d'un des enfants bien-aimés de M. Raphaël Perras, le jeune Henri, qui vient de s'éteindre à l'âge peu avancé de 10 ans et 3 mois.

A peine entré dans la vie où le conviaient les joies de son âge et l'amour de ses parents, il a dû dire un éternel adieu à ses chères affections, après avoir vidé, avec une résignation vraiment touchante, la coupe amère des souffrances qui l'ont conduit au tombeau.

Né avec un grand désir d'apprendre et doué d'excellentes aptitudes, il se faisait surtout remarquer par ses succès déjà étonnants au sein de la classe où il aimait à assister. Estimé de ses petits compagnons, il l'était davantage de ses dévouées maîtresses qui voyaient en lui un enfant docile et charmant. La mort qui l'a frappé si vite a été d'autant plus surprenante qu'elle était inattendue ! Les pleurs qu'elle a fait verser ont été amers, sans doute ; mais consolez-vous, parents désolés, séchez vos larmes, car la place qu'il a choisie, le ciel que Dieu lui a donné en héritage est trop beau pour que les regrets d'ici-bas se mêlent à tant de félicité.

Du haut de cet empyrée, où le créateur l'a placé à l'égal des anges, il sera votre consolateur, et le jour où la mort vous réunira à lui, il sera là encore pour vous introduire au pied du Dieu juste et puissant.

—*Communiqué.*

Saint-François-Xavier, 6 mai 1893.

Nouvelles Religieuses

Demain, fête de l'Ascension, est un jour de fête d'obligation.

Le Rév. Père Hébert, S.J., est mort hier à Fort-William, Ont., d'une inflammation de poumons. Le défunt était un ancien avocat des Trois-Rivières. Il était très estimé et faisait beaucoup de bien dans le district où il exerçait son zèle.

Le Rév. Père Germain, de l'ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, après un séjour d'un an au milieu de nous, vient d'être rappelé en France par ses supérieurs. Le Rév. Père s'est mis en route dimanche.

La nouvelle chapelle de Brandon est terminée et la bénédiction solennelle aura lieu dimanche prochain, Mgr l'Archevêque se rendant dans la cité pour la circonstance. Le Rév. Père Fox prêchera un sermon. La chapelle est finie avec goût et est une des plus belles de la province.

Les Frères Augustin et Antonin, de l'ordre des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, et actuellement dans une des maisons de l'ordre, en France, seront promus à l'ordre de lecteurs. Le Frère Augustin est fils de l'hon. sénateur Bernier, et le Frère Antonin est fils de l'hon. juge Dubuc.

C'est demain qu'a lieu en France la réunion du chapitre de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. On procédera à l'élection du supérieur général en remplacement du Très Rév. Père Fabre, décédé.

Au banquet du clergé catholique, qui a eu lieu ces jours derniers, à la Nouvelle-Orléans, présidé par Son Eminence le cardinal Gibbons, le vénérable prélat a dit au cours de sa réponse au toast au Saint-Père : "Les deux personnages les plus éminents du monde sont aujourd'hui les deux octogénaires, l'hon. William E. Gladstone, premier ministre d'Angleterre, et Sa Sainteté Léon XIII. M. Gladstone est l'administrateur d'une nation sur les possessions de laquelle le soleil ne se couche jamais."

En présentant, il y a quelques semaines, son projet du Home Rule, il a accompli un exploit qui a rarement été égalé et jamais surpassé. Il a parlé pendant deux heures avec une éloquence juvénile. Quoique Léon XIII ne possède pas un pouce de territoire, il est aujourd'hui le plus puissant administrateur de la chrétienté. Il est le chef spirituel de 250 000,000 d'âmes répandues sur toute la surface du globe.

Un câblegramme, reçu à Saint-Hyacinthe, annonce que le Saint-Siège a approuvé l'action de Mgr Moreau, dans la division de la paroisse de Pike River. C'est la cause que M. Mercier a été attaquer à Rome.

Instituteurs Demandés

On demande deux instituteurs pour écoles sauvages dans les environs de Portage-du-Rat. L'instruction se donne en anglais. Une connaissance de la langue sauteuse est très désirable.

S'adresser au

Rév. Père ALLARD, O.M.I., V.G.
Saint-Boniface, Man.
ou au Rév. Père CAHILL, O.M.I.,
Portage-du-Rat, Ont.

Nouvelles Politiques

Les hons. MM. Angers et Bowell sont revenus de Chicago, où ils ont assisté à l'ouverture de la grande Exposition.

Sir John J. C. Abbott est toujours bien malade, à Montréal où, depuis son retour d'Europe, il n'a pu sortir de sa chambre.

Son Honneur, le lieutenant gouverneur Schultz, n'est pas bien depuis quelques jours ; espérons que cette maladies ne sera pas sérieuse.

M. A. W. Ross, député de Lisgar, est arrivé lundi à Winnipeg, venant de Chicago.

Les hons. MM. Haggart et Patterson et MM. Montague et Tisdale, députés fédéraux, sont en route pour l'ouest venant d'Ottawa. Ces messieurs se rendent à la Colombie. Bon voyage !

COURRIER D'EUROPE

Le ministère allemand a été battu sur son projet de loi relativement à la réforme de l'armée. On s'attend à des élections générales, sinon à la guerre.

Les couloirs de la chambre des députés, en France, présentaient une animation inaccoutumée, le 2 mai, et les galeries étaient bondées de curieux. On savait que le gouvernement devait être interpellé au sujet de l'arrestation du député socialiste, Eugène Beaudin, que la police a apprehendé au collet le 1er mai, sur la place de la République.

Les débats occasionnés par cette interpellation ont été très animés. Les députés Jean Dumay, Millerand, Paul de Cassagnac et Beaudin lui-même ont pris la parole.

Le président du conseil, M. Dupuy, a répondu que le gouvernement prenait toute la responsabilité de cette arrestation.

Il a ajouté que les ministres étaient décidés à maintenir l'ordre et à punir les fauteurs de désordres, quels qu'ils soient. M. Dupuy a demandé le vote de l'ordre du jour pur et simple. La chambre le lui a accordé par 319 contre 130.

Choses et Autres

Des dépêches du Dahomey annoncent la soumission de Behanzin. Depuis la prise d'Abomey, sa capitale, le fameux roi nègre, qui s'était enfui chez une tribu voisine bien connue pour être sous le protectorat d'une puissance européenne, entretenait de sourdes hostilités contre les troupes françaises et les harcelaient sans cesse. Aujourd'hui, il vient de faire une soumission, aux termes de laquelle il renonce à tous ses droits au trône du Dahomey. En échange, le gouvernement français lui payera une pension et fixera le lieu de sa résidence.

Sir Wm. Vernon Harcourt, chancelier de l'échiquier, a soumis mardi, son état financier à la Chambre des Communes. La dépense pour l'année financière courante est portée à £91,464,000, et le revenu à £89,890,000, ce qui laisse un déficit de £1,574,000.

Pour rencontrer ce découvert, le chancelier de l'Echiquier annonça qu'il préférait prélever des taxes additionnelles, plutôt que de le couvrir en diminuant le fonds de réserve destiné au rachat de la dette nationale. Une taxe d'un penny sur chaque livre du revenu.

La littérature canadienne vient de s'enrichir d'une nouvelle production, œuvre posthume de Philippe Aubert, de Gaspé, l'auteur des "Anciens Canadiens." C'est un in-seize de cinquante pages environ, portant pour titre "*Divers*," et contenant quatre études distinctes intitulées respectivement : "Femme de la tribu des Renards" ; "Le Loup jaune, ancien chef Maléchite" ; "La statue du général Wolfe" ; "Le village indien de la jeune Lorette."

C'est à l'un des descendants de M. de Gaspé que nous devons la découverte en même temps que la publication de cet intéressant manuscrit.

On a expédié de la Ferme Expérimentale d'Ottawa 1,800 paquets d'arbres forestiers destinés à être plantés à Manitoba et au Nord-Ouest.

M. Carter, avocat des Etats-Unis devant la commission arbitrale de la mer de Behring, a terminé sa plaidoirie. Elle a duré quarante heures.

L'Exposition de Chicago était fermée dimanche dernier ; mais il n'est pas certain qu'il en soit ainsi à l'avenir.

Correspondance

UN DERNIER MOT

Monsieur le Rédacteur,

J'avais presque oublié de vous demander la faveur d'insérer dans votre journal un mot de remerciement à votre correspondant sauvage du Fort Alexandre, pour le tribut du piquant intérêt qu'il me porte dans sa lettre du 20 février, et publiée dans votre édition du premier mars. Il a pu enfin se décider à signer son vrai nom au bout de sa correspondance, et désormais chacun saura que celui qui a débité tant d'absurdités et de mensonges contre le Fort Alexandre et les colons de la rivière Winnipeg n'est pas un sauvage, ni un métis, ni même un canadien-français, mais simplement un individu, venu de Belgique, sans "cercueil" il est vrai, mais plein d'or, puis d'esprit et surtout de courage ; et son nom c'est M. Léon Schanus. Hardi, oui, mais pas lier le brave homme, pas plus de son nom que de l'honneur de sa nation. Il pourrait même être heureux si tout le monde pensait comme lui. Il a la faculté de mentir et d'injurier son prochain, du haut de la vieille chapelle catholique qu'il habite, depuis qu'il a trouvé le Fort Alexandre assez de son goût pour s'y fixer définitivement et s'y livrer au commerce de poisson. Il peut aussi, sans être cultivateur lui-même, dénigrer son pays d'adoption sans s'occuper si cela est ou non du goût de la jeune brunette, gentille métisse du lieu, femme d'un bon esprit et d'un grand cœur, devenue sa compagne. Continuez, brave homme, si c'est votre plaisir, votre œuvre de dénigrement, et l'œuvre de la colonisation, commencée sans vous, se continuera malgré vous, et les évènements se chargeront de prouver que vous vous êtes grossièrement trompé, sans avoir pu vous-même tromper les autres, et votre conscience vous dira que vous n'êtes qu'un ingrat envers le pays et la population qui vous supportent et dont vous vous êtes fait l'insulteur.

Vous disant merci et au revoir, je demeure, M. le Rédacteur,

Votre obéissant serviteur,

GILBERT ALLARD.

Curran, Ont., 25 avril 1893.

PERSONNEL

Madame Brabant, de Saint-Paul, Minn., est arrivée en cette ville vendredi. Mandée mercredi auprès de sa fille Madame Morin, elle est arrivée quelques heures après que la mort eut accompli son œuvre.

Melle Morin est arrivée d'Ottawa hier pour prendre charge de la maison de son frère, M. Joseph Morin.

Chronique Locale.

—Les examens de l'Université sont commencés lundi.

—On est généralement très occupé aux semailles dans toutes nos campagnes.

—Demain et vendredi le bureau de poste sera ouvert pour l'arrivée et le départ des malles.

—Vendredi, par proclamation du lieut.-gouverneur, est fixé la Fête des Arbres. C'est jour de congé civil.

—C'est dimanche en huit jours, le 21 courant, que doivent se faire les élections de l'Association Saint Jean-Baptiste.

—AH ! QUEL BEAU CHOIX !!! Voilà l'exclamation de toute personne s'arrêtant vis-à-vis la vitrine de Richard Bourbeau, marchand de chaussures, No. 360 rue Principale, Winnipeg.

—Le niveau des eaux de la Rivière Rouge commence à baisser, alors il n'y a aucun danger d'innondation. Moins heureux sont les résidents de Saint-Jean-Baptiste, Morris, là la rivière a débordé et très haute. Les travaux d'ensemencement seront beaucoup retardés.

—GRANDE VENTE A SACRIFICE. Marchandises vendues à des prix certainement bas. M. Despars se retirant du commerce de ferronneries, offre son magnifique assortiment de ferronneries, ferblanteries, peintures, etc., etc., à des prix variant de 25 à 50 pour cent en bas des prix réguliers. POELES, FOURNEAUX, FOURNITURES DE MAISONS, MATÉRIEL DE CONSTRUCTION, ETC., ETC.

Listes des prix envoyées sur application, correspondance sollicitée. Au No. 278, rue Main, Winnipeg ; en face du grand Hôtel Manitoba, ancienne maison Despars & Bleau. M. Despars vendra en bloc tout son assortiment de commerce à réduction et à des conditions de paiement faciles.

NAISSANCES

FERLAND—A Lorette, le 4 courant, l'épouse de M. Pierre Ferland, un garçon.

MARCOUX—A Lorette, le 4 courant, l'épouse de M. Léon Marcoux, un garçon.

GAUTHIER—A Lorette, le 5 courant, l'épouse de M. L. Gauthier, une fille.

RÉMILLARD—A Lorette, le 6 courant, l'épouse de M Octavien Rémillard, une fille.

DECES

GAUDRY—A Lorette, le 6 courant, à l'âge de 18 ans, Marie-Anne Gaudry, fille de M. Isidore Gaudry.

MORIN.—En cette ville, le 5 courant, à l'âge de 28 ans et 5 jours, Dame Emma-Joséphine Brabant, épouse de M. Joseph Morin, prote aux ateliers de la Cie Canadienne de Publication.

Messire Athanase-Alfred Bernier, décédé le 4 mai courant, était membre de l'Association des trois messes.

ELIE B. ROCAN, Ptre,
Secrétaire de l'Association.

Archevêché de Saint-Boniface, 6 mai 1893.

SOUMISSIONS.

DES SOUMISSIONS cachetées, marquées "Provisions et luminaire pour la Police à Cheval," et adressées à l'Honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de lundi, le 29 mai 1893.

On pourra obtenir des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements quant aux articles et les quantités approximatives requis, en s'adressant à aucuns des postes de la police à cheval dans le Nord-Ouest, ou au bureau du soussigné.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

On ne s'engage d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque canadienne, pour une somme *égale à dix pour cent* de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de se faire, ou s'il néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED. WHITE,
Contrôleur,
P. C. N.-O.

Ottawa, 18 Avril 1893.
2i 3-5

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour école industrielle à Brandon, Man." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 26 mai 1893, pour les divers travaux requis pour l'érection d'une école industrielle à Brandon, Man.

Les plans peuvent être vus à ce département et au bureau de M. R. Marshall, architecte, à Brandon, le et après vendredi, le 5 mai, et les soumissions ne seront pas considérées si elles ne sont pas faites sur les formules fournies et si elles ne sont pas signées par les soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne termine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions

Par ordre, E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 1 mai 1893. 2i 3-5

CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à Vendredi, le 12 Mai prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrats offerts pour quatre ans sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er Juillet prochain :

Gonor et Station du Chemin de Fer, deux fois par semaine, distance calculée, 3½ milles.

Pigeon Lake et Winnipeg, viâ Saint-François-Xavier, Headingly, Saint-Charles et Saint-James, deux fois par semaine, distance calculée, 25 milles.

Selkirk et Winnipeg, viâ Lower Fort Garry, Saint-Andrews, Parkdale, Middlechurch et Kildonan, trois fois par semaine, distance calculée, 25½ milles.

Des avis imprimés contenant plus amples renseignements relatifs aux conditions des contrats proposés et des formules de soumissions peuvent être obtenus aux bureaux de poste ci-dessus mentionnés et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Bureaux de Poste.

Winnipeg, 31 Mars 1893. 19-93

A Propos d'Agriculture.

L'AÉRATION DU LAIT

POUR LA FABRICATION DU FROMAGE ET DU BEURRE

Il est aujourd'hui absolument nécessaire d'aérer le lait et de le refroidir avant que de l'expédier aux beurreries et fromageries. Cette pratique a été trop longtemps méconnue par les patrons de nos fabriques. La production du fromage augmente rapidement et la vente de ce produit devient de plus en plus difficile. Le marché de la Colombie qui est notre marché naturel, préfère de beaucoup le fromage d'Ontario au nôtre, tant la réputation du nôtre est mauvaise. Ce qui fait la supériorité des produits d'Ontario, ce sont des fabriques bien construites et bien outillées ; des fabricants bien expérimentés, et surtout l'aération du lait par les cultivateurs. L'aération du lait est nécessaire, non-seulement au point de vue de la qualité des produits, mais aussi au point de vue du rendement. Une perte considérable de beurre et de fromage est causée par la manipulation de lait trop mûr durant les chaleurs de l'été. On peut empêcher cette perte par l'aération. L'aération du lait s'effectue aujourd'hui au moyen d'appareils spéciaux qui simplifient énormément le travail et rend l'opération très efficace.

S. M. BARRÉ.

INDUSTRIE LAITIÈRE

LES PETITES FROMAGERIES

Il n'est pas question ici des petites fromageries qui existent où la population est éparse et où il est impossible d'en organiser sur une grande échelle. Mais nous ne saurions trop blâmer les gens sans expérience, qui cherche à introduire ici un système ruineux pour l'agriculture, à renouveler ici les défauts et les difficultés dont souffre aujourd'hui la province de Québec, en organisant de petites fromageries là où il y a déjà de bonnes beurreries ou fromageries. Comme le disait dernièrement un journal agricole, les petites fromageries sont la ruine de l'agriculture : "they are the curse of the dairy industry." C'est pourtant facile à voir. Les bâtisses destinées à ces petits établissements sont presque toujours mauvaises. On emploie un hangar, une remise ou une bâtisse maljointe, impropre à une bonne fabrication. Le fromager est généralement un homme de peu d'expérience,—un gâte-métier.—La fromagerie est trop petite pour payer les services d'un bon fabricant. Grand nombre de canadiens - français semblent croire que trois à quatre mois d'expérience dans une fromagerie, suffisent pour former un fromager. Erreur ! On est fromager qu'après trois ou quatre ans d'expérience. Avec la concurrence que se font les fromagers, les patrons deviennent exigeants et négligents. Les fromagers reçoivent du mauvais lait et la qualité du fromage en souffre. On n'a pas le moyen d'acheter un bon matériel, ni des fournitures de première qualité, on fabrique généralement du fromage dont la qualité laissent beaucoup à désirer, et en fin de compte, c'est le cultivateur qui en paie la façon.

Voici ce que dit à ce sujet M. C. C. McDonald, dans le rapport du commissaire d'industrie laitière, (page 162), pour l'année 1892 :

" Dans la province de Québec et ailleurs les fromageries sont la plupart *pauvrement construites* et *pauvrement outillées.* J'en ai trouvé très peu adaptés à la bonne fabrication du fromage dans toutes les saisons de l'année " Il y en a sans doute quelques-unes en bon état, mais presque toutes celles que j'ai visitées étaient à construction très ouverte, etc. Je ne dirai pas qu'on ne sait pas faire mieux. J'accuse l'indifférence des propriétaires de fromageries. *De plus les fabriques sont trop petites et trop nombreuses* par rapport au nombre de vaches laitières qui fournissent le lait. *Si les propriétaires voulaient s'associer et de deux et trois petites fabriques n'en faire qu'une, l'exploitation serait beaucoup plus économique et bien plus avantageuse en toute manière.* L'excuse du propriétaire de ce qu'il n'a pas un meilleur bâtiment, un meilleur outillage, est qu'il n'a pas les moyens de faire mieux. L'excuse est excellente assurément. Mais pourquoi donc s'en mêle-t-il ? Qu'il laisse donc faire ceux qui ont les moyens et qui sont plus entreprenants. Nous faisons appel à l'intelligence, à l'esprit pratique de nos cultivateurs pour empêcher ici la répétition du triste état de choses que l'on constate aujourd'hui dans la province de Québec, avec l'établissement de petites fromageries.

AGRICOLA.

CHIFFRES INTÉRESSANTS

POUR NOS CULTIVATEURS QUI S'OCCUPENT D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Les chiffres suivants montrent les résultats obtenus d'un troupeau de vaches au Texas :

Mois.	Nombre de vaches en moyenne.	Livres de grain par jour à chaque vache.	Livres de beurre obtenues par mois.
Janv.....	54	10	1894
Fév......	52	11	1668½
Mars.....	49	11	1713
Avril ...	53	10	1918
Mai	54	7½	1656
Juin	50	9	1590
Juillet...	50	7	1492
Août.....	52	7	1711
Sep.......	55	7	1581
Oct	57	7	1727
Nov......	43	6½	1370
Déc.......	41	5	1522
			19,832½

Les chiffres ci-dessus démontrent que la production de beurre varie avec les mois. Les résultats furent meilleurs dans les uns que dans les autres. Quantité totale de beurre produite : 19,832½, soit une moyenne de 1652 et $\frac{7}{10}$ par mois. La quantité moyenne des vaches donnant du lait, fut 50 et $\frac{5}{6}$, et la production moyenne par jour fut de 55 lbs de beurre par 50 vaches. Le beurre fut vendu 32 cts la livre, ce qui donne un revenu de $109,44 par vache

Il y a ici une importante leçon pour nos cultivateurs, c'est qu'il y a profit à donner du grain même durant l'été, quand les vaches sont au pâturage. Le cultivateur qui possède un grand troupeau devra semer moins de blé, plus d'orge et d'avoine, et utiliser tout son grain à la production du lait en été, et de la viande en hiver. Celui qui portera toute son attention à la production du lait, du lard, des volailles et des œufs en été, et qui engraissera du bœuf en hiver arrivera bientôt au succès.

S. M. BARRÉ.

A PROPOS DE SEMIS DE FLEURS

J'entends dire souvent : " Oh ! tel grainetier m'a volé ; de toutes les graines de fleurs ou de légumes qu'il m'a vendues, Il n'y en a que quelques-unes qui ont levé." La plupart des personnes qui tiennent ce langage devraient s'en prendre à elles-mêmes plutôt qu'au grainetier, si leurs semis ne viennent pas : car ces semis ont été mal faits généralement. Je me permettrai de donner à ce sujet quelques notes qui peuvent être d'une grande utilité à tous ceux qui s'occupent de fleurs et de jardinage.

Deux choses sont indispensables à la germination des graines : la chaleur et l'humidité. Si vous semez dans un sol humide mais froid, les graines pourriront, si vous semez dans un sol sec et chaud, les graines ne germeront pas. Le grand secret est donc d'entretenir une certaine humidité dans le sol et avoir de la chaleur.

Voici comment j'y parviens : je sème mes graines en couche-chaude, pour empêcher le sol de sécher sous l'action d'un soleil brûlant, je le recouvre d'une légère couche de mousse. Cette couche de mousse présente un double avantage : le premier, d'entretenir une certaine humidité dans le sol ; le second, de permettre d'arroser facilement les semis sans risquer de les perdre, car la graine de certaines fleurs est si ténue que si on l'arrose directement, elle s'enfonce trop profondément dans le sol et ne germe plus. La graine de *portulaca*, de *mimulus*, de *bégonia*, etc., etc., est dans ce cas, il faut la semer à la surface du sol et se contenter de presser celui-ci fortement. Il est aussi plusieurs graines de fleurs qui ne poussent pas non plus si la germination a commencé et si elles sèchent ensuite. La graine de *primevère de Chine*, de *cyclamen*, d'*œillet*, etc., etc., offre cette particularité. Une légère couche de mousse sur tous ces semis empêche cet inconvénient.

Puisque je suis à parler de fleurs, je donnerai aussi aujourd'hui ma manière de faire reprendre les boutures. Je me procure une boîte peu profonde que je plonge jusqu'aux bords dans le sol de ma couchechaude, je remplis cette boîte de sable de grève et j'y plante toutes les boutures dont j'ai besoin ; je les abrite durant quelques jours contre le soleil trop ardent, je tiens le sable humide et tout est dit. C'est un plaisir de voir comme elles reprennent facilement. C'est de cette façon que je me procure toutes les boutures de *géranium*, de *coleus*, de *bégonias*, de *lobélia* nécessaires à l'ornementation de mon parterre.